

62427

ECA - CEA



**Economic Commission for Africa
Commission économique pour l'Afrique**

CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DES FINANCES DE LA CEA, 1998

**AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT A L'AFRIQUE :
ENSEIGNEMENTS, ENJEUX ET PERSPECTIVES**

**28-31 juillet 1998
Centre de conférences des Nations Unies
Addis-Abeba (Ethiopie)**

La Commission économique pour l'Afrique (CEA) envisage d'organiser la septième session de la Conférence des ministres africains des finances du 28 au 31 juillet 1998 au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba (Ethiopie). Le thème de la Conférence, *Aide publique au développement (APD) à l'Afrique : enseignements, enjeux et perspectives*, a été choisi pour encourager le dialogue entre responsables africains de haut niveau sur les questions relatives aux tendances des flux d'aide, à l'utilité de l'aide et à la dépendance vis à vis de l'aide.

Thème de la Conférence : Son importance pour l'Afrique

L'APD a joué un rôle crucial pour faire face aux besoins en ressources des pays en développement à faible revenu en tant que groupe et de ceux d'Afrique en particulier. Toutefois, dans un passé récent, malgré les fluctuations annuelles, la tendance générale des flux d'aide aux pays en développement était à la baisse au point que la part de l'APD par rapport au PNB global des pays donateurs en 1996 était la plus faible (0,27) depuis l'apparition, en 1951, de statistiques comparatives sur l'aide. La baisse à l'échelle mondiale des flux d'aide s'explique par un certain nombre de facteurs : la fin de la guerre froide qui a réduit le rôle stratégique de l'aide; les problèmes budgétaires dans la plupart des pays développés qui ont entraîné des réductions des budgets destinés à l'aide des pays donateurs; et la perception que l'aide n'a pas été utilisée de façon judicieuse par les destinataires, ce qui a affaibli les défenseurs de l'aide dans les pays donateurs.

En dépit de la baisse de l'aide sur le plan mondial, il reste que la tendance générale des flux d'APD vers l'Afrique est à la hausse depuis le milieu des années 70 aussi bien en valeur absolue que par habitant. En valeur absolue, l'APD moyenne fournie à l'Afrique est passée de 8,5 milliards de dollars E.-U par an pour la période 1974-1984 à 22,6 milliards de dollars E.U dans les années 90. Par habitant, cela se traduit par un accroissement de 18 à 34 dollars E.U. En pourcentage du PIB de l'Afrique, l'aide est passée de 2,8% à 5,3% pendant la même période, ce qui prouve son rôle crucial dans la promotion économique du continent.

Pourtant, il est troublant qu'au moment où l'aide aux pays africains en tant que groupe augmente, son utilité soit remise en question par un certain nombre d'études. Plusieurs facteurs ont été cités comme favorisant l'inefficacité de l'aide en Afrique, à savoir : le fait que le programme d'aide n'est pas la "propriété" des bénéficiaires; la gestion peu judicieuse des ressources au titre de l'aide, de la part des donateurs et des bénéficiaires; la mauvaise coordination de l'aide; l'absence de fonds de contrepartie adéquats pour l'exécution des projets; et une pénurie de ressources pour les opérations renouvelables et la maintenance. De récentes analyses empiriques de l'incidence de l'aide sur l'épargne et la croissance prouvent également que dans certains pays africains l'aide n'a servi qu'à augmenter la consommation plutôt que l'investissement. Mais dans d'autres pays où des réformes profondes ont été opérées, l'aide semble avoir été utilisée de façon plus judicieuse. Dans ce contexte, le débat actuel sur l'aide à l'Afrique ne porte plus simplement sur le fait de savoir si l'aide est fatalement inefficace à son niveau élevé actuel. La question est de savoir si, avec différents instruments et un cadre de réformes résolues, des volumes d'aide plus importants ne pourraient pas être absorbés encore plus efficacement.

Ce qui est également important maintenant, c'est le fait de lier les allocations d'aide aux performances économiques des pays bénéficiaires. Un nombre croissant de pays africains ayant enregistré de bons résultats économiques ont commencé à en tirer profit et de récentes constatations empiriques ont incontestablement établi que l'aide pouvait assurément être un outil puissant pour promouvoir la croissance et réduire la pauvreté dans les pays à faible revenu appliquant des politiques économiques judicieuses. Par exemple, des observations empiriques tirées d'une étude de la Banque mondiale (Burnside and Dollar 1997) montrent que, parmi les pays à faible revenu appliquant des politiques économiques judicieuses, la croissance du PIB par habitant de ceux qui reçoivent une aide importante était supérieure à celle de ceux recevant peu d'aide (3,5% contre 2% de croissance par habitant et par an). Il est donc évident que l'amélioration constante des politiques permet de promouvoir l'efficacité de l'aide en Afrique.

Faute d'une amélioration constante des politiques, l'idée que l'aide n'a pas été utile persisterait. Avec la baisse constante des flux d'aide globaux, l'Afrique pourrait commencer à être perdante en matière d'aide tant en valeur absolue que relative par rapport aux autres régions ayant enregistré des résultats économiques relativement meilleurs et une utilisation plus judicieuse de l'aide. En conséquence, il est impératif pour les stratégies de développement à court et moyen termes en Afrique, que les flux d'aide et les réformes politiques soient inextricablement liés.

Toutefois, force est de reconnaître qu'à long terme, les stratégies visant à faire passer l'Afrique de la dépendance vis à vis de l'aide à celle vis-à-vis des apports de capitaux privés seront très importantes pour la viabilité et la stabilité du développement sur le continent. La mise en oeuvre de politiques nationales qui encouragent la mobilisation des ressources intérieures et contribuent à attirer les capitaux internationaux non spéculatifs tels que les investissements directs étrangers, sera à cet égard cruciale. Il reste qu'à court terme, la nécessité de l'aide extérieure pour favoriser le développement africain demeurera probablement importante. C'est compte tenu de cela que la Commission a convoqué la sixième session de la Conférence des ministres africains des finances du 31 mars au 2 avril 1997 sur le thème des réformes du secteur financier et de la gestion de la dette et la vingt-troisième réunion de la Conférence des ministres responsables du développement économique et social et de la planification du 5 au 8 mai 1997 sur le thème "*Intensifier les échanges et les investissements en Afrique*".

C'est dans ce contexte que nous, en Afrique, devons nous pencher sur la question de l'utilité de l'aide et la controverse qui l'entoure en vue d'échanger des données d'expérience, d'en tirer des enseignements et de convenir d'une stratégie commune à l'égard de la communauté internationale. Pour ces raisons, la CEA a décidé de convoquer la septième session de la Conférence des ministres africains des finances sur le thème suivant : *Aide publique au développement (APD) à l'Afrique : enseignements, enjeux et perspectives*.

Conférence des ministres des finances, 1998 : Structure de la Conférence

Conformément à la nouvelle orientation du programme de travail de la CEA, la Commission a adopté une nouvelle structure pour ses conférences ministérielles afin de les rendre plus propices à un véritable dialogue au sein d'un large groupe de participants de haut niveau à la faveur de réunions-débats et de sessions de fond. A la suite de l'expérience

positive tirée de cette nouvelle structure durant les deux dernières conférences ministérielles de la CEA en 1997, la Conférence prévue adoptera également la même organisation souple permettant une interaction maximale entre des ministres africains, d'autres responsables de haut niveau venant de pays donateurs et de pays bénéficiaires et des universitaires. Il est prévu deux sessions plénières axées sur les questions ci-après :

Première session plénière : Le débat actuel sur l'aide publique au développement : parmi les intervenants figureront un participant qui présentera une étude de cas sur les pays africains et des représentants de l'Université, des ONG et des bailleurs de fonds respectivement.

Deuxième session plénière : Perspectives de l'aide publique au développement à l'Afrique. Les animateurs comprendront quatre représentants de la communauté des bailleurs de fonds.

Au total, dix documents seront commandés pour servir de documentation de base de la Conférence. Cinq documents, un pour chacune des 5 sous-régions seront élaborés à partir d'études de cas de responsables africains de haut niveau. Cinq autres documents thématiques seront établis par des universitaires spécialisés dans les domaines thématiques respectifs. Il est envisagé de publier les documents sous forme d'une publication spéciale du Journal of African Economies (journal des économies africaines).